

La question de la fin de vie à la télévision française est-elle traitée de façon impartiale ?



Article rédigé par *sfap.org*, le 29 mai 2018

La Société Française d'Accompagnement et de soin Palliatif saisit le CSA : Sur la fin de vie, les chaînes françaises doivent retrouver leur impartialité.

Le 23 mai 2018, l'émission *Le monde en face* a diffusé dans des conditions préoccupantes un reportage, intitulé « Fin de vie, le dernier exil », suivi d'un débat.

Il n'est pas acceptable que les solutions de pointe développées en France à travers les soins palliatifs soient pratiquement ignorées, quand ses acteurs ne sont pas tout simplement dénigrés voire mis en accusation, alors qu'ils consacrent leurs vies à soulager les souffrances des patients.

Or, à un mois d'écart, deux émissions du service public ont traité la fin de vie d'une façon inacceptable.

Le 21 avril 2018, dans l'émission *On n'est pas couchés* sur France 2, Christine Angot a tenu des propos gravement diffamatoires à l'encontre des bénévoles en soins palliatifs.

Le 23 mai 2018, toujours sur France Télévisions, l'émission *Le Monde en face* de France 5 a diffusé un débat animé par Marina Carrère d'Encausse (elle-même publiquement favorable à l'euthanasie) opposant trois personnes favorables au suicide assisté à un cadre de santé en unité de soins palliatifs, adhérent de la SFAP. Non seulement le débat était fortement orienté, les propos de ce dernier étaient les seuls à être remis en cause - de façon systématique – mais, en cours de débat, l'animatrice est allée jusqu'à indiquer se faire « le porte-parole » de ces trois intervenants.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur :

<http://www.sfap.org/actualite/la-sfap-saisit-le-csa-sur-la-fin-de-vie-les-chaines-francaises-doivent-retrouver-le>